



Le 5 juillet 2012

Soutien d'étiage du Lot, campagne 2012 : CONSIGNE N°2

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.valleedulot.com>

De nombreuses nouveautés et améliorations vont voir le jour au cours de cet étiage 2012 (*lame d'eau radar sur le bassin du Lot, tableaux synthétiques des données de débit, etc.*)

Constats et commentaires :

Certains Débits d'Objectifs d'Etiage (DOE) du bassin du Lot ont été franchis récemment. Il s'agit de la Thèze à Boussac et de la Lède à Casseneuil. La pluviométrie actuelle et à venir dans les tous prochains jours devrait ralentir le phénomène sans l'inverser.

Pas de changement majeur sur les grandes retenues amont. Bien que Sarrans ait baissé d'un mètre en une semaine, il reste très largement excédentaire sur le dernier mois.

Le débit naturel reconstitué**, pour l'aval d'Entraygues est remonté, comme attendu, lors du début de cette semaine (cf. pluviométrie). Ce dernier reste à des valeurs confortables pour la saison et devrait remonter avec la pluviométrie attendue en fin de semaine.

L'ensemble du linéaire Lot montre des débits confortables pour la saison, même si la demande agricole et en eau potable a désormais bien augmenté.

A noter, ce jour, une vigilance crue de niveau jaune sur le Lot en amont de la confluence avec la Truyère.

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 12 juillet.

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :
etiage@valleedulot.com



Précisions :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



05/07/2012

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2012

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° 02

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **16** m³/s

(**SEIZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 9 JUILLET 2012, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 16 JUILLET** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt
- U.P. Centre

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT 12
- MISE / DDT 46
- MISE / DDT 47
- CONSEIL GENERAL 12
- CONSEIL GENERAL 46
- CONSEIL GENERAL 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE



Bulletin d'information de l'Entente Lot du 05/07/12 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot :

	Date du jour							Début nouvelle consigne											
	28-juin	29-juin	30-juin	1-juil	2-juil	3-juil	4-juil	5/7	6/7	7/7	8/7	9/7	10/7	11/7	12/7	13/7	14/7	15/7	16/7
Consigne EntenteLot à Entraygues-aval (12)				16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0
Entraygues-aval (12)	43,8	70,1	56,9	25,1	34,3	50,8	22,7												
Cahors-Lacombe (46)	70,8	63,3	81,8	71,4	43,5	51,1	60,1												
Aiguillon (47)	?	?	?	?	46,9	47,4	53,4												

Source : DREAL Midi-Pyrénées

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	5-juil	413,8	+3,30	+0,11	+0,82
Grandval	5-juil	737,53	+11,53	-0,11	+10,56
Sarrans	5-juil	628,34	-1,66	-1,20	+11,59
Maury	5-juil	585,75	+2,25	+0,14	+10,49

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)
297, rue Saint-Géry 46000 Cahors
www.valleedulot.com